

DECISION

Décision DAS-2025-10 portant attribution de subvention au CASIR

LE DIRECTEUR DE L'INSTITUT NATIONAL DES SCIENCES APPLIQUÉES DE ROUEN

- Vu le code de l'éducation, notamment en ses article L715-2 et L715-3,
Vu la délibération n°2020-03-06 du conseil d'administration de l'INSA Rouen portant délégation de pouvoir au directeur,
Vu la demande de subvention présentée par le CASIR en date du 12 juin 2025,

DECIDE

Article unique

Une subvention d'un montant de 1700 € est attribuée au CASIR dans le cadre de l'organisation du repas des personnels des 40 ans de l'INSA.

A Saint Etienne du Rouvray, le 16 juin 2025

Le Directeur de l'INSA Rouen

 
Mourad Abdelkrim BOUKHALFA